

Appel à manifestation d'intérêt Accompagnement des communes dans leurs actions sur le foncier agricole

CONTEXTE :

Le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR) qui regroupe les 2 communautés de communes du Sud Lozère, s'est engagé dans un programme d'actions visant à soutenir l'agriculture et développer les circuits courts sur son territoire, installer des maraîchers et développer les productions végétales. Dans ce cadre, plusieurs communes ont bénéficié d'un accompagnement pour mobiliser et mettre à disposition des terrains agricoles.

Le Forum sur le foncier agricole organisé le 26 avril 2024 a permis de sensibiliser les élus sur les outils et les dispositifs qu'ils peuvent mobiliser pour agir sur le foncier agricole de leurs communes. Pour donner une suite à ce forum et concrétiser sur le territoire les actions présentées, le PETR a construit une proposition d'accompagnement des actions foncières pour trois communes du territoire.



FORUM PROTÉGER ET MOBILISER LE FONCIER AGRICOLE : OUTILS ET TÉMOIGNAGES INSPIRANTS !

Vendredi 26 avril 2024 - Florac Trois Rivières
8h30 – 17h Amphithéâtre de l'Institut Agro
(9 rue Célestin Freinet)

Comment élaborer une stratégie foncière pour protéger les terres agricoles, faciliter les installations et construire l'autonomie alimentaire du territoire ?

Regards d'expert.e.s, témoignages de collectivités et échanges en atelier vous donneront des idées pour agir sur vos communes

Comment passer d'actions ponctuelles à la construction d'une stratégie foncière partagée ? Comment les élus peuvent-ils associer les citoyens, les agriculteurs et les propriétaires à cette dynamique ? Quels outils et dispositifs existent en Lozère pour mobiliser du foncier sur votre commune ?

Dans le cadre des ateliers du Génie Dans le Désert du PETR Sud Lozère, venez partager votre expérience, découvrir celles des autres territoires et rencontrer les structures qui pourront accompagner votre action communale !



PROPOSITION D'ACCOMPAGNEMENT :

Le PETR Sud Lozère, dans le cadre du PAT du Département, propose d'accompagner trois communes dans leurs actions foncières en matière agricole avec des interventions de la SAFER et de Terre de Liens. Une commune parmi ces trois pourra aussi bénéficier d'un accompagnement de la Chambre d'Agriculture de Lozère sur l'enjeu de la transmission des fermes. Cette proposition s'inscrit aussi dans le cadre du PAT du PETR dans l'axe « Développer les productions locales et agroécologiques » par la mobilisation de foncier.

DEROULEMENT DE L'ACCOMPAGNEMENT :

1. Réalisation d'une étude foncière (méthodologie SAFER comprenant une analyse du marché foncier et une analyse cartographique du foncier agricole disponible) à l'échelle de la commune.
 2. Présentation de l'étude en conseil municipal.
 3. Choix d'une orientation pour agir.
 4. Action de sensibilisation des propriétaires privés, animation autour de l'enjeu du foncier agricole : organisation d'une réunion publique et échanges (accompagnement par Terre de Liens)
 5. Mise en œuvre du projet agricole.
- + Accompagnement sur la transmission des fermes (méthodologie proposée par la Chambre d'Agriculture de Lozère) : identification des agriculteurs proches de la retraite...

CALENDRIER : de septembre à décembre 2024.

MODALITES DE L'AMI :

1. Envoi des candidatures avant **le 31 août 2024** à l'adresse : agriculture@petr-sudlozere.fr :
Votre réponse devra contenir au minimum les documents suivants :
 - **Formulaire de candidature.**
 - **Délibération du conseil municipal et/ou lettre d'engagement du maire si pas de conseil programmé d'ici la fin août**
2. Analyse des candidatures et échanges avec les communes intéressées : première semaine de septembre 2024.
3. Choix des communes accompagnées : deuxième semaine de septembre 2024.
4. Démarrage de l'accompagnement : deuxième quinzaine de septembre 2024.